AR Prefecture
006-210600540-20261005-077_2026-DE
Reçu le 09/10/2026

ALPES MARITIMES

COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°077/2026

OBJET : CULTURE : Approbation du règlement intérieur du Centre Culturel des Gras

L'an deux mille vingt-six, le 05 du mois d'octobre 2026 à 18 heures 00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal **: lundi 28 septembre 2026**

PRESENTS : Robert NARDELLI - Martine DUNOYER DE SEGONZAC – Philippe MINEUR - Alexandra RUSSO-GHIGI - Jean-Pierre MONTCOUQUIOL - Sabrina DIVRY - Charles BEVACQUA - Catherina DINI - Jean QUENCEZ - Kathy NICOLAS - Florent REYNAUD - Christine DECORDIER - Bouabdallah LAFTAS – Jean-Luc CAMBRA - Angèle CASTELLANO - Franck MANGIAVILLANO - Peggy PALANCA - Djamel ALLACHE - Olivier KRUPPERT - Romain BIANCHI – David HAIKEL - Sébastien PABA

PROCURATIONS : Céline CARDINALI à Martine DUNOYER DE SEGONZAC - Thierry VISSIAN à Jean-Luc CAMBRA – Hajar HABILY à Jean-Pierre MONTCOUQUIOL - Christine LOPEZ à Catherina DINI - Sandrine GUGLIELMINO à Romain BIANCHI

ABSENTS : Sophie ESPOSITO – Clorinde MARCONI

Secrétaire de séance : Peggy PALLANCA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'informer les bénéficiaires du Centre Culturel des Gras d'un règlement intérieur mis à jour ;

Considérant que ce règlement est nécessaire pour le bon fonctionnement des lieux et pour la sécurité ;

AR Prefecture
006-210600540-20261005-077_2026-DE
Reçu le 09/10/2026

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve** le règlement intérieur du Centre Culturel des Gras.

Nombre de Conseillers en exercice 29

Présents : 22 Votants : 27 Absents : 2

Pour : 27 Contre : 0 Abstentions : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire, Robert NARDELLI La secrétaire de séance, Peggy PALANCA

MAIRIE DE DRAP (Alpes-Maritimes)

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 09 OCT. 2026

et publication en mairie le :

09 OCT. 2026